

GRÈVE AU CHU D'ANGERS

Depuis janvier, nous en sommes à 5 journées de grève pour dénoncer le plan d'économie de la direction.

En effet, les comptes de 2017 du CHU d'Angers étant déficitaires de 11 millions d'euros, la direction a annoncé un plan d'économie en faisant peser pour l'essentiel les efforts sur le personnel : 6 millions de diminution de la masse salariale non médicale.

Mais le gouvernement Macron va encore accentuer ce déficit par le plan de la nouvelle ministre de la santé Agnès Buzyn qui prévoit encore 1.6 milliards d'euros en moins pour les hôpitaux en 2018.

Cela se traduira par une nouvelle baisse des tarifs de 1.2% pour 2018, ce qui correspond à une perte de financement de 6 millions sur les 500 millions de budget du CHU

Cela veut donc dire qu'à activité égale, le CHU recevra moins d'argent en 2018 qu'en 2017 et donc que le déficit augmentera.

Nous, personnels du CHU, nous ne sommes pas responsables du déficit, ni de la baisse de l'offre de soins, ni de la dégradation de la qualité des soins qui découle du manque d'effectif. C'est de la responsabilité exclusive des décisions du gouvernement qui baissent les budgets.

Macron a fait un choix :

- un cadeau de 4 milliards par an pour les très riches en supprimant l'impôt sur la fortune (ISF).
- Baisse de financement de 1.6 milliards pour les hôpitaux publics.

La direction, elle, considère que nous sommes trop nombreux et annonce la mise en place de « maquettes » de personnel dans les services de soins en diminuant les ratios actuels de l'effectif soignant dès le 15 mai.

C'est ce qui a fait exploser la colère

- NON AU PLAN D'ÉCONOMIE
- NON AUX SUPPRESSIONS DE POSTES
- TITULARISATION DES CONTRACTUELS
- REMPLACEMENT DE TOUS LES ARRÊTS
- RÉMUNÉRATION DES CONTRACTUELS SUR LES GRILLES ACTUELLES

Concrètement, ce plan se traduit par la suppression de postes aides-soignants et infirmiers dans tous les services de soins (hors réanimation) et au service transport. Nous évaluons à environ 150 ces diminutions de personnel (contractuels et départs dits « naturels » mutation-retraites non remplacés)

La mobilisation a été très importante le 22 mars et le 29 mars jour du CTE où a été présenté ce plan.

La CFDT et la CFTC se sont désolidarisées du mouvement en décidant de siéger à ce CTE. Le vote de ce plan ayant obtenu des abstentions, la direction impose donc sa mise en place rapide via les cadres sur lesquels la même direction exerce une forte pression.

Cette division syndicale n'a pas fait faiblir la colère. Et trois nouvelles journées de grève ont eu lieu le 29 mars, jour du CTE, le 30 mars jour du conseil de surveillance et hier 5 avril avec une action en direction des usagers. Intersyndicale CGT, SUD, FO. Décisions de grève votées en AG.

Les manifestations ont rassemblé de 250 à 400 grévistes auxquels il faut ajouter les nombreux collègues assignés ! Hier, nous étions 400 à partir du CHU en manifestation pour rejoindre le centre-ville et s'adresser aux usagers. Les camarades du centre de santé mentale CESAME qui ont les mêmes problèmes de suppressions de postes (plus de 20 postes supprimés en 2018).

C'est donc une manifestation de 500 personnes qui a convergé vers le centre-ville pour s'adresser aux usagers.

Très bon accueil.

La direction restant muette et refusant toute discussion, une nouvelle journée est programmée pour mardi 10 avril Action de 11h à 16h en direction des usagers et AG à 14h30.

ON NE LÂCHE RIEN !

